

Québec, le 5 novembre 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Les 18 et 26 septembre 2013, des pétitions étaient déposées à l'Assemblée nationale par les députés de Repentigny, de Montarville et d'Acadie demandant au gouvernement du Québec d'octroyer à la Ville de Repentigny une subvention dédiée à la construction d'une salle de spectacle à Repentigny.

Ces pétitions sont en lien avec la demande d'aide financière déposée par la Ville de Repentigny au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Aide aux immobilisations.

Selon les critères du programme, cette demande d'aide financière est jugée admissible et en conséquence elle est actuellement soumise à une analyse plus approfondie qui tient compte notamment des orientations du Ministère, des priorités d'intervention nationale et du budget disponible.

Malgré l'admissibilité de la demande, le Ministère n'est pas en mesure pour le moment de confirmer sa participation financière à la réalisation de ce projet, compte tenu de l'analyse en cours des priorités ministérielles en matière d'immobilisations. J'invite toutefois le promoteur du projet à poursuivre ses démarches auprès des autres bailleurs de fonds afin de maintenir son montage financier.

Je tiens à vous assurer que le Ministère souhaite poursuivre la collaboration avec ce partenaire. Soyez aussi assuré que la direction régionale de Laval, de Lanaudière et des Laurentides maintient active la demande d'aide financière de la Ville de Repentigny, et lui accorde toute l'attention qu'elle mérite.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



MAKA KOTTO